

## Trudaine Participations maintient sa demande de convocation d'une d'AGE aux fins d'approuver le projet de cession l'activité filae.com

**Paris, le 15 avril 2021**

Trudaine Participations (« **Trudaine** »), premier actionnaire de Filae, société dont les actions sont cotées sur Euronext Growth (code ISIN : FR0010221069, code Mnémo : ALFIL), prend acte de la décision du Tribunal de Commerce de Paris rendue le 13 avril 2021, ayant constaté la caducité de l'ordonnance en date du 4 mars 2021 compte tenu du report de l'AGE et de l'impossibilité de tenir une AGE au plus tard le 16 avril 2021.

Pour rappel, aux termes de l'ordonnance rendue le 4 mars 2021, le Président du Tribunal de Commerce de Paris avait notamment constaté (i) le risque réel et sérieux de voir la société Filae vidée de sa substance par la cession de son seul actif, le site filae.com, au profit de la société MyHeritage et (ii) le risque de priver les actionnaires de Filae de leur droit à délibérer sur l'avenir de Filae, dans le respect de l'intérêt social et des statuts de Filae.

En conséquence, le Président du Tribunal de Commerce avait désigné la SCP Hunsinger en qualité de mandataire chargé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) sans délai et au plus tard le 16 avril 2021 aux fins de soumettre le principe de la cession de l'activité filae.com à l'approbation des actionnaires de Filae.

Compte tenu des impératifs sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, le mandataire *ad hoc*<sup>1</sup> avait décidé de reporter au 12 mai 2021 l'AGE initialement convoquée le 16 avril 2021.

Ainsi que le Tribunal de Commerce l'a relevé dans sa décision, l'objet de l'ordonnance du 4 mars 2021 « *n'est à l'évidence pas de priver les actionnaires de la chance de pouvoir bénéficier d'une offre d'acquisition, mais au contraire de pouvoir l'examiner avant de se prononcer de façon éclairée, selon les dispositions légales et usages en vigueur* ».

Trudaine maintient donc fermement sa demande qu'une AGE soit convoquée afin de permettre à tous les actionnaires de Filae de se prononcer sur la cession de l'activité filae.com avant que le Conseil d'administration et le Président Directeur Général de Filae ne s'engagent, le cas échéant, dans cette voie.

Pour rappel, Trudaine s'oppose au projet du Conseil d'administration de Filae de vider la société de sa substance en cédant l'activité filae.com et se réserve l'exercice de toutes voies de droit visant à protéger les intérêts de la société Filae et de ses actionnaires.

Trudaine a déposé le 9 février 2021 un projet d'offre publique d'achat (OPA) portant sur les actions et les OCA émises par Filae. Les termes et conditions du projet d'OPA restent soumis à la décision de conformité de l'Autorité des Marchés Financiers.

---

<sup>1</sup> Avis rectificatif de réunion publié au BALO n° 39 en date du 31 mars 2021.

**A propos**

Trudaine Participations est une société holding filiale de Geneanet, l'un des premiers acteurs français et mondiaux de la généalogie en ligne.

**Contact Presse**

La Nouvelle Agence, Océane Simon

01 83 81 76 81 - [oceane@lanouvelle-agence.com](mailto:oceane@lanouvelle-agence.com)